

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 JUIN 2023

Présents : Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Corinne Cholewka.

La réunion débute à 18h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I Projet de réhabilitation de l'ancienne cure

Le Maire expose la situation : la DETR a été refusée mais la subvention du Département à hauteur de 40% des travaux est accordée.

Mme Fuhri précise que le reliquat de l'emprunt non dépensé pour la réhabilitation du logement social communal permet de couvrir le reste à charge aux environs de 17 k€.

Ce qui permettrait de réaliser cette première tranche dite « de mise en sécurité » (charpente + maçonnerie) sans grever le budget courant.

M. le Maire rappelle les problématiques de sécurité et aussi de mitoyenneté de l'Eglise classée pour encourager à une décision rapide et positive sur le sujet.

En cas d'accord du conseil, il est demandé aussi l'autorisation de signer le devis de l'architecte, compris dans l'enveloppe globale de 29k€.

Voté à l'unanimité.

II Embauche de notre future secrétaire

Le Maire propose de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

Accepté par le conseil.

Pour permettre le tuilage avec notre secrétaire actuelle avant son départ à la retraite, il est proposé un contrat pour accroissement d'activité, du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, pour embaucher notre future secrétaire.

Voté à l'unanimité.

III Mutualisation par convention

La mairie de Couture nous sollicite par convention pour mutualiser les frais liés au point incendie du Roule, qui sert aux deux communes, bien qu'étant situé sur Couture.

Le coût s'élève à 1100 € pour Saint-Sulpice.

Voté à l'unanimité.

III Vente de bois

Notre agent technique a stocké 15 stères de bois de chauffe prêt à l'emploi, suite à ses divers travaux sur la commune.

Il est proposé de les vendre à 50€ le stère en 1 mètre, livraison sur la commune comprise. Une communication sera effectuée dans la commune.

Voté à l'unanimité.

III Questions diverses

Rappel des prochains rendez-vous :

Vendredi 23 juin, 18h à la salle des fêtes : Apéritif convivial pour les participants aux journées de collecte de mémoire, en présences des Archives Départementales et des collecteurs.

Dimanche 2 juillet à midi, terrain au bord de la Tiarde : fête des voisins

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Gisèle Fuhri,
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,